

## "Marché commun: le rôle de la livre sterling en discussion" dans Corriere della Sera (1er avril 1971)

**Légende:** Le 1er avril 1971, alors que se déroulent à Bruxelles les négociations d'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun européen, le quotidien italien Corriere della Sera examine le rôle futur de la livre sterling au sein de la Communauté économique européenne (CEE).

**Source:** Corriere della Sera. dir. de publ. Spadolini, Giovanni. 01.04.1971, n° 77; anno 96. Milano: Corriere della Sera. "MEC: in discussione il ruolo della sterlina", auteur:Sansa, Giorgio , p. 6.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/marche\\_commun\\_le\\_role\\_de\\_la\\_livre\\_sterling\\_en\\_discussion\\_dans\\_corriere\\_della\\_sera\\_1er\\_avril\\_1971-fr-48da6348-dfd5-478f-b4bb-f90759cb0351.html](http://www.cvce.eu/obj/marche_commun_le_role_de_la_livre_sterling_en_discussion_dans_corriere_della_sera_1er_avril_1971-fr-48da6348-dfd5-478f-b4bb-f90759cb0351.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne présente des difficultés

### Marché commun européen: le rôle de la livre sterling est en pourparlers

*De notre correspondant*

**Paris**, le 31 mars.

Le ministre des finances Valéry Giscard d'Estaing a présenté hier à ses collègues du Marché commun le mémorandum français du 18 mars concernant les problèmes que soulève la livre sterling. Aucune information sur la façon dont s'est déroulée la réunion n'a été divulguée. À Paris, vendredi dernier, le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, a reçu l'ambassadeur britannique, Christopher Soames, et a insisté sur la nécessité que soient discutés la position de la livre sterling en tant que monnaie de réserve, les comptes étrangers en livre (les «balances sterling») tout cela parallèlement à la candidature de la Grande-Bretagne. Il a, en outre, proposé que l'examen des problèmes monétaires soient abordés secrètement, à condition que cela se fasse dès à présent.

Il y a deux semaines de cela, la présentation du mémorandum français eut un retentissement que Paris déclare ne pas avoir voulu. La presse britannique s'était alors inquiétée de l'initiative française et certains n'avaient pas hésité à dire que la France se préparait à opposer un nouveau veto. Par deux fois, depuis, Maurice Schumann a rejeté cette interprétation. Reste que peu de personnes avaient prévu l'attitude de la France et que tous se sont demandé quel en était le but. Il est bon d'ajouter, néanmoins, que si cette initiative a paru précipitée aux yeux de certains gouvernements, plusieurs parmi eux, dont l'italien, l'approuvent plus ou moins sur le fond. Mais il sera assez difficile d'obtenir l'unanimité des Six. Comme chacun le sait, plusieurs théories sont avancées.

Premier aspect du problème: le rôle de la livre sterling comme monnaie de réserve. Est-il compatible avec la création d'une union monétaire européenne? D'aucuns prétendent que le prestige de la livre sterling aurait une influence sur la Communauté, à laquelle fera partie d'ici peu la Grande-Bretagne, et qu'il n'est donc pas urgent de modifier son statut. D'autres sont préoccupés par les risques, estimés lourds de conséquences, que représentent les «balances sterling» dont le montant dépasse les disponibilités de la réserve britannique, aujourd'hui garanties par l'accord monétaire international de Bâle. Ces craintes soulèvent le second aspect du problème, à savoir que les comptes étrangers à court terme en livre sterling peuvent être rappelés sans préavis.

Selon un commentateur parisien, s'il était permis à la livre de conserver son rôle de monnaie de réserve après l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté, les risques suivants seraient à craindre: s'il n'y avait pas d'offensive de la part des crédateurs (à vrai dire improbable) contre la monnaie britannique et que tout poursuivait son cours comme avant, durant la période d'adaptation de la Grande-Bretagne au Marché commun (qui coïncide avec la période préparatoire de l'Union monétaire, laquelle n'aura pas lieu avant 1980), la livre pourrait devenir une monnaie dominante en Europe et, puisqu'elle est liée au dollar, permettrait encore à la monnaie américaine d'imposer sa suprématie à l'Europe. Mais il est difficile d'accepter une telle conclusion sans une explication technique, précise et persuasive.

Voilà une conclusion qui, semble-t-il, est dictée par la crainte qu'en laissant les choses en l'état, le développement individuel de l'Union monétaire européenne, qui un jour fera naître une monnaie unique européenne, puisse être retardé. Cette monnaie, à son tour, pourra assumer dans le monde les fonctions d'une monnaie de réserve, en concurrence avec le dollar. Citons à cet égard l'opinion exprimée par Rinaldo Ossola de la Banque d'Italie. D'après le journal le «Financial Times», celui-ci aurait proposé d'une part la consolidation des «balances sterling»,

afin que la Grande-Bretagne se protège, une fois pour toute, d'une telle situation et d'autre part la création d'une nouvelle monnaie de réserve. Cette consolidation serait, bien entendu, un premier renoncement à la position qu'occupe la livre sterling aujourd'hui.

Ces opérations ne devront en aucun cas être menées tambour battant, car il s'agit en effet d'éviter les répercussions psychologiques qu'occasionnent des changements trop drastiques. Il faudra agir avec prudence et patience, en donnant l'impression que ces changements ne sont pas le résultat d'une faiblesse, mais au contraire la mise en œuvre d'une nouvelle force. En la matière, personne n'envisage qu'il puisse y avoir désaccord. Au dire des experts présents ici, la France, qui a maintenant pris l'initiative, pourrait se contenter d'une déclaration d'intention de la part de la Grande-Bretagne: qu'elle promette, en somme, de réduire à l'avenir ses comptes étrangers et qu'elle décide de manière résolue de stopper leur augmentation. Pour cela, il faudra attendre les indiscretions sur le débat de Bruxelles.

Giorgio Sansa